



APPEL À PROJETS 2018

ACCOMPAGNEMENT A LA PROFESSIONNALISATION DES FORMATIONS

L'AUF au Moyen-Orient lance un appel à projets pour accompagner ses établissements membres dans le but de renforcer l'offre de formation par la professionnalisation, l'innovation pédagogique et l'employabilité des jeunes diplômés afin de créer une meilleure adéquation entre l'offre de formation des universités et les besoins en emplois dans les secteurs de l'industrie et des services.

Cet appel s'adresse aux établissements membres de l'AUF au Moyen-Orient.

1. CONTEXTE GÉNÉRAL

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) est la principale association internationale d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche francophones avec près de 850 membres présents dans plus de 100 pays. Sa **stratégie 2017-2021**, adoptée à son Assemblée générale de Marrakech en mai 2017, a retenu parmi ses priorités l'amélioration de la qualité de l'enseignement ainsi que l'employabilité et l'insertion professionnelle des diplômés du Supérieur.

L'Université dans les pays francophones en développement est soumise à des contraintes multiples. Son rôle dans le développement social et économique des pays est de plus en plus reconnu mais les établissements, face à la massification de leurs effectifs, ont du mal à proposer des formations en adéquation avec les besoins en emplois dans l'industrie et les services.

De nombreux projets européens de type Tempus ont été développés dans toute la région avec pour objectif principal le renforcement du lien entre les universités et les acteurs du monde socio-professionnel, à travers la création par exemple de « centres de métiers », de « Bureaux de Liaison Universités-Entreprises », de « Pôles d'innovation pédagogique » ou la création d'une « plateforme de stages en entreprises ». Un certain nombre de structures dédiées à l'orientation et à l'insertion professionnelle existent donc dans les établissements et la question se pose du contenu effectif de leurs activités et de leur capacité à mutualiser leurs actions y compris au sein d'un même établissement.

Par exemple, il semble nécessaire de mieux appréhender la politique de stages étudiants en entreprise ou la mise en place de formations professionnalisantes en alternance. L'animation d'une unité spécifique dédiée entre autres à ces problématiques serait ainsi particulièrement intéressante et c'est tout le sens donné à ce projet dont l'un des grands enjeux est de réunir tous les acteurs œuvrant pour le rapprochement des deux mondes universitaire et socio-professionnel.

Pour faciliter ce rapprochement, **l'Agence universitaire de la Francophonie lance un premier appel à projets afin de soutenir les actions visant la professionnalisation des offres de formation et l'amélioration de l'employabilité et de l'insertion professionnelle des étudiants diplômés.**

Cet appel s'inscrit plus précisément dans **l'Axe 5 de la stratégie 2017 – 2021 de l'AUF** « *Mieux prendre en compte dans l'offre de formation initiale les besoins socio-économiques de l'environnement local ou national des institutions membres* ».

2. OBJECTIFS DE L'APPEL

L'appel à projets vise principalement à :

- Sensibiliser le monde universitaire, étudiants, professeurs et dirigeants à la culture du métier et de l'insertion professionnelle. Le contact direct avec des acteurs du monde socio-professionnel, leur définition des besoins des entreprises en termes de secteur d'activités en tension et en termes de recrutement, leur approche des compétences requises, sont autant de facteurs indispensables à une université pour la mise en place d'une stratégie d'insertion
- Sensibiliser les acteurs du monde socio-professionnel à la nécessité d'une collaboration positive avec les universités : filières professionnalisantes, accueil de stagiaires, innovations pédagogiques, approches-métiers
- Soutenir la professionnalisation des formations universitaires (stages en entreprise, alternance, etc...) alternant efficacement séquences académiques et professionnelles pour ainsi mieux répondre aux besoins du marché local de l'emploi et dépasser la simple offre de stage et aller vers des modèles pédagogiques prévoyant deux lieux de formation à part entière et en alternance : l'université et l'entreprise.
- Procurer aux étudiants un environnement favorable pour leur insertion dans le monde socio-professionnel à travers les offres de stage et l'accompagnement à la recherche d'emploi.

- Susciter la création ou le renforcement de formations initiales professionnalisantes alternant efficacement séquences académiques et professionnelles pour ainsi mieux répondre aux besoins du marché local de l'emploi.

3. CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ

- Seuls les établissements membres de l'AUF au Moyen-Orient peuvent présenter un projet
- Le projet pourra être un projet original ou reposer sur un dispositif existant à améliorer ou consolider.
- L'établissement porteur du projet peut présenter son dossier en partenariat avec d'autres universités, les projets élaborés en collaboration avec des représentants et/ou organisations du monde socio-économique seront privilégiés.
- Les projets qui justifient d'un co-financement seront privilégiés.

4. TYPES D'ACTIVITÉS SOUTENUES ET ÉLIGIBLES

Les activités proposées en réponse à cet appel doivent rentrer dans les rubriques suivantes :

1- ACCOMPAGNEMENT A L'ANIMATION D'UNE UNITÉ DE STAGES ET DE L'INSERTION

Chaque université choisira parmi ses différentes unités (**Bureau de liaison Entreprise-Université B.L.EU, Centre des métiers, Pôle d'innovation pédagogique, etc....**) celle qu'elle souhaite renforcer. L'aspect innovant du dossier et la capacité au cofinancement seront privilégiés :

Les activités à développer sont à définir en se référant à la liste suivante :

1-1/ Formation d'animateurs : Formation d'animateurs de pôles

1-2/ Visites de terrain : Visites de terrain (une semaine) dans un établissement membre de l'AUF des animateurs sélectionnés pour un échange de bonnes pratiques afin de s'inspirer de ce qui se fait ailleurs

1-3/ Organisation de conférences, tables rondes, séminaires, dédiés au lien Universités-Entreprises : renforcement du lien universités-entreprises, Mise en place de partenariats, conception de projets de collaboration, etc...

2- ACCOMPAGNEMENT A LA MISE EN PLACE DE FILIÈRES PROFESSIONNALISANTES

Les activités à développer sont les suivantes :

- Sessions de formation de formateurs à l'alternance, l'approche par compétences, etc....
- Missions d'expertises

3- PLACEMENT D'ÉTUDIANTS STAGIAIRES DANS LE CADRE DE L'UNITÉ DE STAGES ET DE L'INSERTION

Les activités à développer sont les suivantes :

- Création et animation d'un service de stage
- Aide à la création d'une base de données annuelle de stages
- Placement d'étudiants stagiaires

5. CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE

5.1. Engagement des partenaires

L'établissement d'enseignement supérieur, porteur du projet, et ses partenaires, académiques et non académiques, officialiseront leur partenariat par l'intermédiaire d'une **lettre d'entente** justifiant de leur collaboration et de leur engagement dans la co-construction du projet. Cette lettre d'entente devra être signée par leurs hauts responsables (président, vice-président, recteur, vice-recteur, président-directeur général, directeur, secrétaire général).

5.2. Autres pièces à fournir

Le porteur du projet fournira également :

- Une fiche de présentation de chaque partenaire.
- Le curriculum vitae du coordonnateur du projet mettant en évidence son expérience dans le domaine d'enseignement visé.
- Une fiche précisant les principaux atouts dont le porteur pense disposer pour mener à bien le projet et les principaux obstacles qui pourraient être rencontrés dans la mise en œuvre du projet.
- Une estimation prévisionnelle détaillée de l'ensemble des coûts du projet : conception, mise en œuvre, fonctionnement.

6. MODALITÉS DE SÉLECTION DES PROJETS

Les projets sont réceptionnés par la direction régionale de l'AUF au Moyen-Orient qui en vérifie la recevabilité administrative et contrôlent les critères d'éligibilité. Les dossiers incomplets sont rejetés.

Les dossiers complets et recevables sont évalués par un comité de sélection ad hoc.

Les établissements sélectionnés recevront une subvention de l'AUF pour mettre en œuvre leur projet.

L'AUF se réserve le droit de définir chaque année le nombre de projets sélectionnés et le montant de la subvention. Toutefois, cette subvention ne pourra excéder le montant maximal de 10 000 euros.

7. CRITÈRES GÉNÉRAUX D'ÉVALUATION DES PROPOSITIONS

Seront particulièrement pris en compte pour l'évaluation des projets :

- La pertinence des activités proposées pour l'animation de l'unité de stage et d'insertion professionnelle.
- Les modalités d'intégration des partenaires non académiques (entreprise(s) ou branche professionnelle) au projet et leur niveau d'engagement.
- La mobilisation de co-financements pour la mise en œuvre et le fonctionnement du projet, au-delà du soutien apporté par l'AUF.
- La capacité de l'établissement porteur du projet à mettre en évidence les modalités d'une collaboration « universités-entreprises » réussie offrant des débouchés réels dans le secteur socio-économique visé.
- La qualité globale du projet.

8. SOUMISSION DES DOSSIERS

Date limite de dépôt d'un dossier complet : **30 juin 2018** à 24 h GMT.

Les dossiers sont à envoyer à l'adresse électronique suivante : professionnalisation-drmo@auf.org

L'ensemble des documents demandés est à communiquer en format .pdf .docx ou .xlsx

9. CALENDRIER

05/04/2018	Lancement de l'appel à projets
30/06/2018	Clôture de l'appel à projets
01/07/2018	Examen des dossiers (conformité, recevabilité) et pré-sélection avec classement
15/08/2018	Sélection finale des projets
15/08/2018 (à partir de)	Publication des résultats sur le site
01/09/2018 (à partir de)	Les porteurs de projets sélectionnés sont contactés par l'AUF et les conventions de développement des projets sont discutées et signées.
30/09/2018 (à partir de)	Démarrage des projets (phase de conception)

10. CONTACTS

Pour toute question complémentaire vous pouvez envoyer un message à : professionnalisation-drmo@auf.org

L'AUF au Moyen-Orient est à la disposition des établissements membres pour les guider dans la préparation et l'élaboration de leurs dossiers de candidature.